

Fière d'être Agricultrice du Québec

Campagne de valorisation



Elles aiment leur métier, la nature, relever des défis, les Agricultrices du Québec ont lancé leur toute nouvelle campagne de valorisation lors de la Journée de la rentrée de l'UPA, le 23 août dernier.

Pour plus d'information sur les différentes actions de la campagne, suite page 5.

Sommaire

Mot de la présidente _____	2	Campagne de valorisation _____	9
Directrice générale pour les AQ _____	2	Candidates et élues recherchées! _____	10
Élection provinciale 2018 _____	3	Promotion et produits des membres _____	11
La politique publique _____	4	Offres exclusives _____	11
Conférence sur le mentorat _____	8	Santé et sécurité en agriculture _____	12
AGA et Gala Saturne _____	8	Privilèges aux membres _____	12
Assemblées générales des régions _____	9		



Mot de la présidente



Jeannine Messier,
présidente
Agricultrices
du Québec

matonvulca

Lorsque mes enfants étaient jeunes, je me sentais toujours un peu nostalgique lors la rentrée des classes. C'est à ce moment que je sentais que les années passaient et qu'elles ne reviendraient plus. Que ces journées sans horaire étaient douces!

Mais à mesure que l'année scolaire avançait, je voyais les enfants évoluer, apprendre, socialiser, devenir. C'est un peu ça aussi la rentrée : la promesse de changement, les opportunités offertes, les rencontres et les échanges.

La rentrée aux Agricultrices du Québec est tout aussi remplie d'engagement et de propositions. Dans le cadre du projet Embarque (la suite) une campagne de valorisation vidéo ayant pour thème: *Fière d'être Agricultrice du Québec*, est disponible sur le web via Facebook ou sur le site web des AQ; n'hésitez pas à la partager et à la promouvoir.

La tournée des régions à travers les AGA, est déjà amorcée. Je me fais un réel plaisir d'aller vous rencontrer dans vos régions. C'est avec beaucoup d'égarde que je partagerai avec vous ces journées.

De son côté, France De Montigny, directrice générale des AQ, dans le cadre du projet Embarque 2, effectuera une tournée provinciale pour présenter la phase *En route vers une politique de mixité des genres*. Mieux comprendre les obstacles spécifiques en termes de mixité, évaluer les pratiques actuelles, déterminer une cible à atteindre, accompagner dans la mise en œuvre d'un plan d'action axé sur la mixité dans l'Union; autant de sujets qui seront abordés à travers ces rencontres. Évidemment, chaque présidente régionale sera invitée à se joindre à Mme De Montigny lors de ces événements.

Je ne pourrais passer sous silence l'assemblée générale annuelle des AQ, les 19 et 20 octobre 2018 à l'hôtel Plaza de Québec. Vous y êtes toutes conviées. C'est un lieu de rassemblement provincial durant lequel vous pouvez rencontrer les dirigeantes des AQ et un représentant de la confédération. Diverses informations vous seront transmises. C'est aussi l'occasion de prendre des décisions d'action.

Finalement le Gala Saturne; rendre hommage, témoigner, promouvoir, diffuser, souligner l'excellence et l'apport impératif des femmes dans l'économie agricole du Québec. C'est le rassemblement à ne pas manquer. Chaque région présentera une candidate, votre présence est un acte de mobilisation, de soutien et de solidarité. Je souhaite vous y voir en grand nombre.

Jeannine Messier
Présidente des Agricultrices du Québec

Une directrice générale pour les Agricultrices du Québec



Le conseil d'administration a procédé à l'embauche de Mme France De Montigny à titre de directrice générale de l'organisation. Elle travaille donc à temps complet depuis le 18 juin.

France travaillera à développer davantage l'ensemble des projets et des activités de lobby de l'organisation.

Cela fait déjà cinq ans qu'elle travaille pour les Agricultrices à temps partagé à titre de coordonnatrice. Elle continuera donc à faire partie de l'équipe auprès de Mmes Jeannine Messier, présidente et Patricia Saccente, secrétaire de direction.

Élection provinciale 2018



Élections Québec 2018

Le 1^{er} octobre est la date butoir des prochaines élections provinciales. Tout un chacun aura à se pencher sur qui représentera les Québécois pour les quatre prochaines années. Dans le cadre de cette campagne, les Agricultrices du Québec souhaitent mettre en avant-plan certains enjeux touchant les familles agricoles.

Le travail invisible

En 2016, les femmes comptaient pour 26 % de l'ensemble des propriétaires et copropriétaires d'entreprises agricoles au Québec, soit près de 11 000 agricultrices. Une étude du MAPAQ (Les Agricultrices, qui sont-elles?, 2008) estime aussi à 11 230 femmes qui consacrent des heures de travail dans l'entreprise de leur conjoint sans en être propriétaire.



Ces femmes réalisent plus de 108 millions de dollars par année de travail non rémunéré au sein des entreprises agricoles.

Les Agricultrices demandent au gouvernement du Québec de documenter ce phénomène et de mettre en place des crédits d'impôt pour les femmes non propriétaires qui effectuent bénévolement des tâches dans les entreprises agricoles québécoises.

L'accès au service de garderie et sécurité à la ferme

La ferme constitue à la fois un milieu de travail et un milieu de vie pour les adultes et enfants qui y passent une bonne partie de leur temps. Moins de la moitié des familles agricoles utilisent un service de garde. La plupart décident de garder les enfants directement à la ferme malgré les enjeux de sécurité que cela implique.



En zone rurale, 25 % des familles doivent parcourir plus de 10 km pour accéder au service de garde le plus près et les horaires sont mal adaptés à la réalité de la traite.

Les Agricultrices demandent au gouvernement du Québec de faciliter l'accès aux services de garde en région et d'adapter les heures d'ouverture aux travailleurs et travailleuses jonglant avec des horaires atypiques.

L'accès au financement agricole pour la relève féminine de plus de 40 ans

Dans le monde rural, les femmes sont généralement les premières à céder leurs parts à leurs enfants dans un contexte de transfert de ferme. Ces dernières souhaitent demeurer actives sur le plan professionnel et possèdent un bagage important en tant qu'agricultrice.



Toutefois, après l'âge de 40 ans, ces cédantes n'ont plus accès à la prime à l'établissement lorsqu'elle décide de racheter ou de démarrer une nouvelle entreprise agricole.

Les Agricultrices demandent au gouvernement du Québec de faciliter l'accès au financement agricole pour les femmes de plus de 40 ans, sans toutefois compromettre les sommes réservées pour l'établissement à la relève agricole.

Pour terminer, les Agricultrices du Québec vous incitent fortement à aller voter le 1^{er} octobre prochain.



La politique publique peut influencer sur les organismes démocratiques et celles-ci peuvent influencer sur la politique publique.

En général, les gens se fient à leurs gouvernements local, provincial et fédéral pour jouer un rôle de chef de file et trouver des solutions pratiques et abordables aux questions courantes.

Un organisme syndical bénéficiera en se munissant d'outils qui lui permettront d'influencer les actions du gouvernement. Qu'il soit question de surveiller les activités du gouvernement, d'entreprendre des initiatives de représentation ou de pression, ou encore d'établir des partenariats stratégiques, les chefs de file, qui démontrent une bonne connaissance de la politique publique et leur capacité d'exercer une influence, sont mieux en mesure de soutenir les personnes qu'ils desservent.

Dix excellentes raisons d'influencer la politique publique

1. Les gouvernements prévoient apporter des changements qui auront des conséquences défavorables sur la capacité de votre organisme d'accomplir sa mission.
2. Le gouvernement compte de nombreuses ressources à sa disposition pouvant avantager votre mission. Il s'agit notamment des sources de renseignement, de financement et de leviers réglementaires. Le gouvernement est également en mesure d'influencer positivement l'opinion publique.
3. Si vous ne faites pas connaître votre point de vue, quelqu'un d'autre fera connaître le sien. Le nombre d'organismes a monté en flèche au cours des vingt dernières années. La majorité des causes comptent leurs propres défenseurs qui rivalisent pour inscrire leurs questions à l'ordre du jour du gouvernement.
4. Les gouvernements veulent connaître l'opinion de votre organisme. Ils cherchent des partenaires renseignés et fiables qui se trouvent plus près des problèmes réels et sont disposés à trouver des solutions.
5. Vous pouvez faire avancer votre cause et consolider la confiance du public. Vous êtes le reflet de la cause que vous soutenez. En faisant connaître votre point de vue sur les questions relatives à la politique publique, vous mettez votre organisme davantage en lumière et sensibilisez les gens à l'œuvre que vous accomplissez. Selon les études menées, les gens appuient davantage les organismes qu'ils connaissent bien.
6. Votre organisme compte un précieux bagage d'expérience et de connaissances qui peut améliorer l'efficacité des décisions et actions du gouvernement.
7. Le gouvernement peut être disposé à établir un partenariat avec vous afin de vous aider à atteindre vos objectifs.
8. Les gouvernements n'ont pas toutes les réponses. Une démocratie saine repose sur une participation entière de tous les secteurs de la société aux affaires publiques.
9. Il est parfois plus simple d'attirer l'attention des gens sur des questions ayant des répercussions défavorables sur votre clientèle ou vos services si votre organisme a déjà fait bonne impression sur la communauté et auprès des décideurs.
10. Une représentation efficace sur une question relative à la politique publique peut contribuer à faire avancer la mission de votre organisme au-delà du nombre de personnes directement desservies par vos programmes.

Initiatives à CONSEILLER aux organismes

- S'engager jusqu'à un certain degré, soit au maximum 10 % de ses ressources, dans des activités politiques neutres qui l'aident directement à accomplir sa mission.
- Répondre à des questions soulevées dans le cadre d'une campagne électorale en analysant et commentant les propositions directement reliées aux fins de l'organisme.
- Sensibiliser la population en autant que le matériel soit éducatif, informatif, sensé et bien fondé.
- Chercher le soutien de représentants élus lorsqu'il est question d'obtenir ou de renouveler une subvention.

Initiatives à DÉCONSEILLER aux organismes

- Persuader les membres du public à voter pour ou contre un candidat.
- Soutenir un parti politique.
- Distribuer des documents de nature politique.
- Mener des initiatives de représentation en faveur de politiques, ou chercher à informer ou éduquer les gens sur des questions qui ne cadrent pas avec leurs fins institutionnelles.
- Participer à des démonstrations politiques.
- Mener un référendum sur une question politique.
- Outrepasser les limites entre la sensibilisation et la propagande.
- Financer des activités politiques directement ou indirectement.



La machine gouvernementale

Son fonctionnement

Les gouvernements sont contraints de respecter de nombreux processus et sont sous l'influence de diverses forces. Une connaissance approfondie de ces éléments vous permettra d'exercer une plus grande influence sur le gouvernement.

Le gouvernement compte des fonctions politiques et administratives. La première est dirigée par des représentants élus et axée sur les orientations et les choix stratégiques; elle se fonde sur les valeurs et les lignes de pensée politiques. La deuxième est gérée par les fonctionnaires et conduite par des valeurs, comme l'efficacité, la transparence et la responsabilité. Elle englobe la gestion, la réglementation et l'application de processus, les structures et les systèmes, ainsi que l'élaboration de politiques, de programmes et de services.

Ses divers niveaux

Vous devez savoir à qui vous devez vous adresser lorsque vous cherchez à inciter le gouvernement à l'action.

Gouvernement fédéral

- a le pouvoir de « légiférer pour la paix et l'ordre du Canada, ainsi que pour son bon gouvernement »;
- a la « compétence législative exclusive en toute matière comprise dans les domaines » non énumérés sous le champ de compétence provinciale;
- peut utiliser son pouvoir d'achat pour influencer les secteurs provinciaux qui, selon lui, ont des répercussions à l'échelle nationale (p. ex. la question des sans-abri); et
- est responsable du commerce interprovincial et international, de la défense nationale et du droit pénal.

Gouvernement provincial est responsable

- des questions à caractère local ou privé;
- de la sécurité sociale, de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du développement économique, des ressources naturelles, du bien-être et de la protection de l'enfance, de l'environnement, et des prisons.

Gouvernement municipal

- est créé par la province, est limité aux pouvoirs délégués par la province;
- est responsable de l'infrastructure locale (routes, égouts, ponts, traitement de l'eau, etc.);
- est responsable des services de santé et sociaux locaux (soins à l'enfance, soins de longue durée, aménagement du territoire, transport en commun, services policiers et de protection contre les incendies, cueillette et disposition des ordures, etc.).



Son processus décisionnel

Bien que les gouvernements soient dirigés par les promesses électorales, les plans et les budgets, les dirigeants gouvernementaux réagissent souvent aux changements importants qui surviennent dans le milieu externe.

Ils sont influencés par des facteurs comme :

- les questions faisant l'objet d'une publicité défavorable par les médias;
- des données, des recherches et d'autres nouveaux faits;
- la politique partisane;
- les ambitions et les objectifs personnels;
- les conseils et les actions de la bureaucratie;
- leurs chefs, collègues et employés;
- les dirigeants communautaires.

Afin d'exercer une influence, vous devez connaître ce processus, le respecter et l'utiliser à votre avantage.

En règle générale, le processus décisionnel du gouvernement comporte quatre principales étapes :

1. L'établissement d'un programme

La planification étant à l'étape embryonnaire, il s'agit de l'occasion idéale d'encourager les résultats de la politique ou d'y faire obstacle.

2. La conception de la politique

Même lorsqu'un gouvernement s'est engagé politiquement, il est toujours possible d'influencer le processus de conception de la politique. Lorsqu'une politique reçoit un vaste soutien, il est difficile d'exercer une influence pour la modifier.

3. La révision du cabinet

C'est à cette étape que les élus évalueront les conséquences politiques du programme et des appuis qu'ils obtiendront.

4. L'approbation législative

Ici, plus l'initiative du gouvernement reçoit un appui solide, plus il est difficile de la changer. À cette étape, des changements mineurs sont plus probables qu'une refonte générale.

Étant donné que le gouvernement aime les solutions, les représentants élus n'aiment pas se faire dire ce qu'ils ne devraient pas faire. Ainsi, il est plus avantageux de leur souligner les conséquences involontaires de leurs plans d'action et de leur suggérer des solutions de rechange pratiques.

Ses cycles législatifs, électoraux et budgétaires

Période propice

Les initiatives qui nécessitent une décision du cabinet parce qu'elles comportent de nouvelles ressources, une approbation législative ou un changement de politique ou d'orientation doivent suivre des procédures et un calendrier précis.

Cycle législatif

Il est préférable d'exercer son pouvoir d'influence entre la 1^{re} et la 2^e lecture d'un projet de loi à l'assemblée. Les modifications au projet de loi et les débats sont réalisés lors de la 2^e lecture.

Les sites web des gouvernements comprennent une copie des projets de loi, ainsi qu'une description de leur statut. Les programmes, listes de membres et procédures sont affichés, de même que les coordonnées du greffier du comité qui peut donner des renseignements sur les sujets et les audiences publiques à venir.

Cycle électoral

En tirant profit de l'adage selon lequel les électeurs ont la mémoire courte, les gouvernements prennent plus de risques tôt dans leur mandat et moins à l'approche d'élections. Ainsi, les initiatives de pressions en vue de susciter des changements controversés seront plus fructueuses au début du mandat d'un nouveau gouvernement.

Cycle budgétaire

La période de juin à septembre représente le meilleur moment d'influencer les activités, par opposition à l'automne et l'hiver, où les décisions ont déjà été prises pour l'année suivante. De plus, vous devrez surmonter un obstacle de taille si vous cherchez à solliciter un soutien pour une question qui s'insère mal dans un ministère ou un programme, une politique ou un critère de financement déjà établi.



Les joueurs gouvernementaux initiatives à déconseiller aux organismes

Il est toujours préférable de consolider des relations fructueuses avec les bonnes personnes. Il est toujours plus facile de présenter une demande à une personne que l'on connaît qu'à un étranger. Obtenez tous les renseignements possibles sur les personnes avec qui vous entretenez des liens.

Vous trouverez ci-dessous une description de diverses fonctions et de leur rôle dans le processus décisionnel.

Membres d'une assemblée législative

- Il est toujours préférable de s'adresser d'abord auprès du représentant élu de votre région.
- Ce dernier peut faire prendre conscience de votre question en diffusant des énoncés, en posant des questions à l'assemblée ou en vous donnant l'occasion de rencontrer un ministre ou ses employés.
- Il peut vous aider à obtenir des réponses de la bureaucratie ou en vous conseillant quant à son fonctionnement.

Ministres

- Avant tout, ces derniers sont membres d'une assemblée élue par les électeurs d'une région géographique particulière.
- Ils sont influencés par leurs électeurs, les valeurs du parti et le programme électoral, les groupes de citoyens, les formateurs de l'opinion publique communautaires et les médias.
- Ils doivent rendre des comptes à l'assemblée (provinciale) ou au parlement (fédéral) pour les actions de leur ministère.
- Ils sont choisis par le premier ministre (provincial ou fédéral) pour diverses raisons politiques, et ne sont pas nécessairement spécialistes des questions.
- Ils fixent l'orientation générale et les priorités d'un ministère en fonction du programme du gouvernement; ils ont habituellement une perspective à court terme (entre 1 et 3 ans).

Personnel politique

- Il peut vous conseiller sur la politique du ministère et les questions reliées au parti.
- Il agit à titre de gardien de l'agenda du ministre, de ses rencontres, de la façon dont le ministre perçoit les gens, les questions et les organismes.

Par conséquent, il est préférable de nouer des liens efficaces avec les assistants responsables de vos secteurs d'intérêt.

- Ces employés ont habituellement des liens politiques et sont activement engagés ou possèdent des connaissances connexes précises. Ils protègent les intérêts du ministre.
- Ils peuvent aider à obtenir des renseignements de la bureaucratie, à faire en sorte qu'une question soit étudiée à nouveau ou qu'une décision soit renversée. Ils peuvent s'assurer de rendre la bureaucratie accessible si vous estimez que l'on vous traite incorrectement.
- Ils étudieront des questions en fonction de la façon dont elles seront perçues par les médias, le public et les détenteurs d'intérêts.

Fonctionnaires

- Ils assurent les services de soutien et rendent des comptes au gouvernement au pouvoir.
- Ils analysent, consultent, conseillent, évaluent et formulent des politiques à des fins d'examen par le gouvernement. Ils mettent à exécution les décisions prises, administrent et appliquent les lois, et fournissent les services gouvernementaux; ils sont embauchés et promus en fonction de leurs mérites (les compétences et qualifications requises pour le poste) sans favoritisme ou affiliation politique.
- Ces employés comptent divers niveaux de responsabilités et de prises de décisions, selon le poste hiérarchique qu'ils occupent.
- Chacun peut apprécier votre question selon un point de vue différent. Vous devrez trouver la personne qui convient le mieux en ce qui a trait à ses fonctions, son niveau hiérarchique et son attitude.
- Ne présumez pas que vos entretiens avec un fonctionnaire seront transmis aux autres fonctionnaires avec lesquels vous devez faire affaire.

Sous-ministre

- Le sous-ministre fournit des conseils en matière de gestion, de techniques et de finances au ministre. Son mandat est généralement plus long et sa perspective est plus étendue.
- Il doit faire preuve de neutralité sur le plan politique, mais doit tout de même être sensible sur ce point.
- Il compte divers niveaux de gestionnaires qui lui rendent des comptes selon l'échelle hiérarchique.

Le texte est tiré de façon intégrale du document « Comment influencer la politique publique, un guide et une trousse d'outils permettant à des organismes bénévoles d'influencer la politique publique », YMCA, 83 pages.



À vos agendas

Le mentorat : pour semer un avenir égalitaire

Si on ne s'occupe pas de la politique, la politique s'occupe de nous. Malheureusement, personne n'est né avec des habiletés politiques. Cela s'apprend.

M. Yvon Chouinard, président de Mentorat Québec et chef de pratique chez Pauzé Coaching, viendra expliquer comment le mentorat s'inscrit dans une démarche humaine de collaboration alors que la technologie et l'intelligence artificielle envahissent nos vies. Le mentorat est avant tout une expérience humaine qui permet de nous ajuster aux nouveaux défis en nous appuyant sur l'expérience des autres et en étant solidaire dans notre développement mutuel.

La conférence portera, entre autre, sur ce qu'ont révélé les programmes de mentorat destinés aux femmes soit :

- L'aversion de la politique et le peu d'intérêt pour les habiletés politiques
- La peur de prendre sa place ou ne pas savoir comment prendre sa place
- Le désir de perfection – ne jamais croire qu'elles sont prêtes
- Le sentiment de culpabilité par rapport à l'équilibre travail/vie de famille

Il illustrera, par des exemples concrets, les principaux défis que rencontrent les femmes, mais aussi comment le mentorat peut aider à les surmonter, sur les bénéfices reliés à la confiance en soi et au niveau des aptitudes communicationnelles.

Il est d'avis que l'égalité viendra un poste à la fois, lorsque chaque femme aura toute la confiance nécessaire pour le faire.

Cette conférence se tiendra dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des Agricultrices, le samedi 20 octobre à compter de 11 h 30 où un repas sera servi.

Coût : 40 \$ taxes et pourboire inclus

Assemblée générale annuelle et Gala Saturne 2018

Les Agricultrices du Québec tiendront sa 31^e assemblée générale annuelle les 19 et 20 octobre 2018.

Au menu, l'exposé des actions pour l'année 2018-2019, la présentation du portrait sur la relève agricole féminine par la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Louise Cordeau ainsi que le témoignage tant attendu des lauréates 2017 du Gala Saturne.

Pour sa part, le Gala Saturne se tiendra le samedi 20 octobre, dès 18 h.

Cette année, les événements se dérouleront à l'hôtel Plaza Québec 3031, boul. Laurier, Québec G1V 2M2.



Les billets pour le Gala sont déjà disponibles auprès des regroupements d'agricultrices en région au coût de 80 \$.

Les partenaires du Gala Saturne 2018

Partenaires PLATINE



Date des assemblées générales annuelles des syndicats d'agricultrices régionaux et leurs coordonnées

RÉGIONS	AGA	PRÉSIDENTE	TÉLÉPHONE
Bas-St-Laurent	2 octobre	Mélanie Claveau	418 723-2424
Centre-du-Québec	19 septembre	Valérie Fortier	819 758-9938
Chaudière-Appalaches Ouest	4 octobre	Guyline Bergeron	418 228-5588
Chaudière-Appalaches Est	3 octobre	Natacha Lagarde	418 856-3044
Estrie	24 janvier 2019	Yolande Lemire	450 532-4478
Lanaudière incluant Outaouais-Laurentides	2 octobre	Vicky Robichaud	450 753-7486 #248
Mauricie	février 2019	Luce Damphousse	819 378-4033 #240
Montérégie Est	19 septembre	Hélène Frappier	450 774-9154 #5224
Montérégie Ouest	28 août	Alyssa Leblanc	450 427-2680
Saguenay/Lac-Saint-Jean incluant l'Abitibi-Témiscamingue et Capitale-Nationale-Côte-Nord	28 septembre	Diane O. Gilbert	418 545-6775

Pour connaître les informations manquantes, tels les heures et endroits, nous vous invitons à consulter le site agricultrices.com/Evenements.

Fière d'être Agricultrice du Québec

Les productrices agricoles et les conjointes d'agriculteurs œuvrent au développement économique de l'ensemble des régions du Québec. Elles sont toutes et chacune des femmes passionnées, fortes, entrepreneures et fières de leur métier. C'est dans ce sens que les Agricultrices du Québec ont mis en valeur, dans le cadre de leur nouvelle campagne de valorisation, des femmes qui s'expriment sur leur fierté de travailler dans le monde agricole.

Les quatre capsules et les trois portraits visent à mettre en avant la pertinence de participer au sein des postes décisionnels agricoles, fait mention de l'importance de notre organisation et explique aux non propriétaires qu'elles peuvent avoir un impact significatif dans le secteur en adhérant à notre mouvement collectif.



www.agricultrices.com/fiere

Afin qu'un maximum d'agricultrices se sentent interpellées par notre message de fierté, nous invitons l'ensemble des membres à partager les capsules via les médias sociaux et à parler des Agricultrices du Québec aux autres femmes de vos réseaux respectifs à adhérer.



Josée Toupin
Ferme La Terre des Bisons
Je suis fière d'être agricultrice et en m'impliquant dans les instances agricoles, je contribue à faire rayonner notre profession. Je crois que les femmes doivent oser davantage afin d'être plus présentes dans leurs organisations syndicales.



France DeMontigny
Directrice générale des Agricultrices du Québec
Je suis fière de faire partie d'une organisation dont la mission est de valoriser toutes les femmes œuvrant en milieu agricole et forestier. Nous travaillons à soutenir le développement des capacités entrepreneuriales individuelles et collectives des productrices agricoles tout en reconnaissant leur contribution économique.



Vicky Robichaud
Ferme Stevic
Je suis fière d'être agricultrice parce qu'en étant membre, cela me permet non seulement d'avoir accès à différents avantages, sans même détenir de parts ou être mandataire de l'entreprise, mais aussi de participer à la vie démocratique du monde agricole.

Cette initiative est soutenue par le gouvernement du Québec.
Québec

Visionnez les capsules au agricultrices.com/fiere



Conférences régionales et tables rondes

Dans le cadre du programme de mentorat Embarque! les Agricultrices du Québec vont silloner la province et proposer des conférences axées sur le leadership féminin et l'importance du mentorat politique dans leur cheminement personnel. Ces conférences seront suivies de tables rondes où les participants, hommes et femmes, seront amenés à discuter des enjeux et des pistes d'actions associées à la présence féminine dans les instances agricoles.

La phase II du programme de mentorat permettra de recueillir une multitude d'informations qui donneront le ton à l'élaboration d'un forum national en 2021.

Restez à l'affût de la programmation des conférences qui se dérouleront dans votre région et participez en grand nombre. Votre présence contribuera au développement d'une stratégie globale visant à favoriser la participation des femmes dans toutes les sphères du monde agricole.





Candidates et élues recherchées!

L'automne arrive et plusieurs organisations syndicales tiennent leurs assemblées générales annuelles. C'est le temps idéal de recruter des candidates et des agricultrices nouvellement élues à participer au programme de mentorat **Embarque!** Les Agricultrices du Québec ont créé un programme de mentorat bien adapté à la réalité agricole en venant appuyer les femmes qui souhaitent développer ou bonifier leurs compétences d'administratrices.

Le mentorat est constructif sur le plan personnel et professionnel tant pour le mentor que la mentorée. Pour les mentor(e)s, cela vient contribuer, entre autres, à avoir un impact significatif dans le développement des compétences d'un pair.

Pour les mentorées, cela leur permet d'apprendre de l'expérience d'une personne impliquée au sein de l'Union tout en faisant preuve d'introspection afin de prendre ses propres décisions.

Toutes les mentorées du programme ont déclaré être mieux outillées pour accepter de nouveaux défis.

Si vous êtes ou connaissez des femmes œuvrant en agriculture qui souhaitent développer leur sens politique ou des administrateurs qui veulent partager leurs expériences, invitez-les à en apprendre davantage sur le programme et à s'inscrire en ligne en remplissant les formulaires d'inscription au **<http://mentorat.agricultrices.com/inscription>**.

Jeannine Messier, présidente
Agricultrices du Québec
fed.agricultrices@upa.qc.ca
450 679-0540, p.8469

Promotion et produits de nos membres

Les Agricultrices du Québec se sont donné comme mandat de faire la promotion des produits et services de ses membres en proposant diverses techniques de visibilité. Cette promotion est gratuite et réservée à ses membres. À chaque numéro du bulletin, un membre présentera ses produits et services. À quand votre tour ?



Porcherie Ardennes inc.

Pascale Maziers

Membre des Agricultrices de la Montérégie Est

La Porcherie Ardennes est une entreprise familiale indépendante certifiée NaturPorc en constante évolution avec le souci de grandir tout en restant petit dans un système fait pour favoriser les grosses entreprises. Notre porc naturel est élevé sans facteur de croissance, sans antibiotique de la naissance à l'abattage.

Nous offrons de la viande de porc naturel sous différentes formes de découpes; en paquet individuel, porcs en moitié ou entier et méchoui sur commande.

Disponible à la boutique à l'année.

Ouvert les vendredis et samedis de 9 h à 17 h

Porcherie Ardennes inc.

689 rang Chartier (route 104)

Mont-Saint-Grégoire Qc J0J 1K0

(450) 346-8875

info@porcnaturel.com

pfpirson@porcnaturel.com

www.porcnaturel.com

Offre exclusive aux NOUVELLES membres féminines de la relève



Seulement 16 \$ plus taxes pour l'année 2018-2019!

- Réfère une membre féminine de la relève vers la seule association qui représente les agricultrices québécoises, qu'elle ait des parts ou non
- Suggère-lui de venir transmettre ses idées pour aider à développer des projets axés sur les jeunes familles agricoles
- Nul besoin de s'impliquer, sa simple adhésion contribuera à donner une force au regroupement

Le formulaire est disponible directement sur le site Internet au www.agricultrices.com/membres-feminines-fraq.



Santé et sécurité en agriculture

Les Agricultrices du Québec font la promotion de pancartes pour inciter les différents intervenants qui doivent entrer dans les cours de nos entreprises par affaires, à réduire leur vitesse parce que c'est souvent le terrain de jeux de nos enfants.

Vous pouvez les commander auprès des syndicats d'agricultrices de votre région, auprès des fédérations régionales ou directement à la Fédération des agricultrices (des frais de livraison s'appliqueront).

N'hésitez pas à en faire la promotion dans vos municipalités pour qu'elles soient affichées près des aires de jeux, dans les écoles et à proximité des CPE.



20 \$ taxes incluses
12 x 12 po, en aluminium



5 \$ taxes incluses
18 x 36 po, en pvc


Privilèges aux membres



25 % de rabais sur les formations et conférences offertes par la FAQ.



HÔTELS VILLEGIA
10 % de rabais sur les nuitées du dimanche au vendredi dans un des hôtels Villégia



10 % de rabais à la boutique en ligne sur la collection de vêtements Pilote & Filles



20 % de rabais pour la peinture chez Bétonel
Cliquer pour connaître les succursales



10 % de rabais en magasin chez BuroPLUS
Cliquer pour connaître les succursales

Pour plus de détails ou connaître les succursales, visiter le www.agricultrices.com/devenir-membre-cest